



## Contexte

Bienvenue sur le formulaire de candidature à l'accréditation Erasmus sur le secteur de ECOLES

Avant de commencer, nous vous conseillons de lire l'ensemble du formulaire de candidature pour mieux le comprendre. Vous devriez également vous assurer de lire les Règles applicables aux candidatures pour les accréditations Erasmus. Vous pouvez les trouver ici : [Règles de candidature](#)

**Veillez vérifier que votre organisme est éligible pour le secteur que vous avez choisi. Si vous n'êtes pas certain du secteur sur lequel vous pouvez déposer une candidature, vous devriez contacter votre Agence Nationale pour obtenir des conseils.**

**Chaque candidature à l'accréditation ne couvre qu'un seul secteur (enseignement scolaire, éducation des adultes ou enseignement et formation professionnels). Si vous souhaitez postuler pour plusieurs secteurs, vous devrez soumettre des candidatures séparées. Il n'est pas permis de soumettre plusieurs candidatures pour le même secteur.**

Secteur

Enseignement scolaire

Veillez sélectionner l'agence nationale du pays où est basé votre organisme. Cette agence nationale évaluera votre candidature.

Agence nationale

FR01 Agence Erasmus+ France / Education et Formation

Langue utilisée pour remplir le formulaire

Français

Pour plus de détails sur les Agences nationales Erasmus+, merci de consulter la page suivante

<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/contact>

Quel type d'accréditation Erasmus souhaitez-vous demander ?

Accréditation pour un seul organisme

Veillez noter que vous ne pouvez pas soumettre des candidatures séparées en tant qu'organisme individuel et en tant que coordinateur d'un consortium de mobilité dans le même secteur. Les coordinateurs de consortium de mobilité sont autorisés à organiser eux-mêmes des activités de mobilité, et il n'est donc pas nécessaire de soumettre deux types de candidatures.

Les candidats retenus pour l'accréditation Erasmus bénéficieront d'un accès simplifié aux possibilités de financement de l'Action Clé 1 dans leur secteur pendant la durée de validité de l'accréditation, sous les conditions définies dans les Règles applicables de la candidature du présent appel et dans les appels à propositions annuels publiés par la Commission européenne.



## Organisme Candidat

Pour compléter cette rubrique, vous aurez besoin du code OID de votre organisme. Depuis 2019, le code OID a remplacé le code PIC comme identifiant unique pour les actions gérées par les Agences Nationales Erasmus+.

**Si votre organisme a déjà participé à Erasmus+ avec un code PIC, un OID lui a été attribué automatiquement. Dans ce cas, vous ne devez pas réenregistrer votre organisme.** Suivez ce lien pour voir l'OID qui a été associé à votre code PIC : [Plateforme d'enregistrement des organismes](#)

Vous pouvez également vous rendre sur cette même page pour enregistrer un nouvel organisme qui n'a jamais eu de code PIC ou de code OID, ou bien pour mettre à jour des informations existantes concernant votre organisme.

ID Organisme	Nom légal	Pays
E10152135	Ecole Primaire La Courbe	France



## Détails de l'organisme candidat

ID Organisme	E10152135
Nom légal	Ecole Primaire La Courbe
Nom légal (langue nationale)	Ecole primaire La Courbe
Identifiant national (le cas échéant)	0170929T
Adresse	rue Emile Combes
Pays	France
Code postal	17440
Ville	AYTRE
Site internet	<a href="http://sites17.ac-poitiers.fr/aytre-courbe/ecrire/">http://sites17.ac-poitiers.fr/aytre-courbe/ecrire/</a>
Adresse électronique	e-lacourbe-aytre@ac-poitiers.fr
Téléphone	+33546442239, +33615505047



## Représentant légal

Titre	Mme
Genre	Féminin
Prénom	Véronique
Nom	BARAIZE
Service/Département	17
Fonction	Présidente OCCE 17
Adresse électronique	ad17@occe.coop
Téléphone	+33615505047
Coordinateur Erasmus	Non
Même adresse que l'organisme	Non
Adresse	rue Emile Combes
Pays	France
Code postal	17440
Ville	AYTRE



## Personne de contact

Titre	Mme
Genre	Féminin
Prénom	Dolorès
Nom	LAJUGIE
Service/Département	17
Fonction	directrice
Adresse électronique	e-lacourbe-aytre@ac-poitiers.fr
Téléphone	+33615505047
Coordinateur Erasmus	Oui
Même adresse que l'organisme	Non
Adresse	rue Emile Combes
Pays	France
Code postal	17440
Ville	AYTRE



## Informations générales

Dans cette rubrique, vous devriez présenter votre organisme et répondre à la question : "Qui êtes-vous en tant qu'organisme ?"

Il s'agit d'une rubrique très importante. En donnant des réponses informatives et précises, vous permettrez aux personnes qui évalueront votre candidature de comprendre votre contexte et vos intentions. Une bonne rédaction de ces informations générales vous aidera également à répondre aux questions de la deuxième partie de la candidature.

N'oubliez pas que le Programme est ouvert à de nombreux types d'organismes dans toute l'Europe. Ce formulaire de candidature est conçu pour s'adresser à tous ces organismes. De ce fait, certaines questions peuvent vous sembler évidentes ou inutiles. Même si cela semble être le cas, il est très important que vous donniez des réponses claires et précises. Veuillez à lire attentivement les questions et à répondre à toutes les sous-questions. Si certaines sous-questions ne sont pas pertinentes pour votre organisme, indiquez-le explicitement.

Si vous postulez au nom d'un organisme d'une taille plus conséquente, comportant de nombreux départements ou services, il est important que vous décriviez clairement la structure de l'organisme dans son ensemble, et que vous expliquiez quelles parties de l'organisme travaillent dans le secteur couvert par cette candidature. Le secteur de la candidature est indiqué dans la rubrique "Contexte" et peut être l'Education des adultes, l'Enseignement et la Formation Professionnels, ou l'Enseignement scolaire.

Les informations suivantes sont complétées sur la base des informations liées au numéro d'identification de votre organisme (Code OID) :

Votre organisme est-il un organisme public ?

Oui

Votre organisme est-il à but non lucratif ?

Oui

Veuillez choisir le type de structure qui décrit le mieux votre organisme.

Type d'organisme

École/Institut/Centre scolaire - Enseignement général (niveau primaire)

Veuillez présenter brièvement votre organisme.

- a. Quelles sont les principales activités de votre organisme ? Quel type de programmes d'apprentissage votre organisme propose-t-il ? Si votre organisme propose plusieurs programmes éducatifs, veuillez préciser lesquels de ces programmes relèvent du secteur de cette candidature.

Notre établissement se situe à Aytré-La Rochelle, académie de Poitiers, nous ne sommes pas frontaliers. L'établissement comporte 8 classes, 210 élèves. Nous avons participé à 2 programmes Erasmus en tant que coordinateur. Nous sommes labélisé Eco-école depuis 10 ans, avons obtenu le niveau expert du label académique E3D. Nous faisons partie des écoles affiliées à l'Unesco et avons obtenu le label EUROSCOL en 2018. Nous enseignons en CLIL en allemand et apprenons l'anglais. Les projets sont tournés vers le respect et l'étude de l'environnement, la durabilité. Les classes maternelles font partie du Réseau des écoles bilingues Réseau Elysée 2020 qui permettent d'obtenir des contacts et de partager des actions éducatives et pédagogiques. Nous attachons notre intérêt aux compétences fondamentales de l'école lesquelles sont sublimées par les compétences sociales et humaines essentielles au respect de chacun, au bien-être et à un bon climat scolaire visant l'inclusion et la réussite de tous



## b. Quels sont les profils et les âges des apprenants avec lesquels vous travaillez ?

Les apprenants sont âgés de 3 à 11 ans. ce sont des enfants curieux et motivés, la diversité culturelle est peu présente d'où la curiosité et l'envie d'aller vers l'autre. Les apprenants des 8 classes travaillent sous forme de projets de classe et plus largement de projets d'école. Ainsi, les projets sont déclinés en fonction des capacités des uns et des autres. Entre les apprenants et entre les classes, des passerelles sont en place pour permettre une émulation cognitive. Nous avons constaté dans notre établissement les variantes d'apprentissage entre les élèves et ainsi souhaitons enrichir leur démarche d'apprentissage en proposant des échanges avec d'autres élèves de pays et culture diverses. Certains apprenants de notre établissement sont en décrochage scolaire, dû à différents facteurs nous souhaitons tout mettre en œuvre pour éviter l'accroissement de cette rupture. Les apprenants suivent un dispositif CLIL ce qui leur permet déjà une réflexion quant à la manière d'apprendre.

## c. Combien d'années d'expérience votre organisme a-t-il dans la mise en œuvre de ces programmes d'apprentissage ?

15

Veillez décrire la structure de votre organisme.

- Y a-t-il différents services ou départements au sein de votre organisme ? Si votre organisme travaille dans plusieurs secteurs de l'éducation et de la formation, veuillez expliquer quels services ou quels départements travaillent dans le secteur de cette candidature.
- Comment les activités de gestion et de pilotage sont-elles mises en place dans votre organisme ? Qui en sont les principaux responsables ?
- Si possible, veuillez inclure un organigramme dans les annexes de la candidature. Cela peut aider à rendre votre réponse plus courte et plus claire. Vous pouvez joindre votre organigramme ici : Annexes

Notre organisme est une structure scolaire publique, école primaire, composée de 3 classes de niveaux maternelles et 5 classes de niveaux élémentaires, ainsi de la Petite section au CM2. Nous avons une classe de petite section, les élèves ont 3 ans, une classe de moyenne section, les élèves ont 4 ans et une classe de grande section, les élèves ont 5 ans. Pour les niveaux élémentaires nous avons une classe de CP les enfants ont 6ans, une classe à triples niveaux, CP-CE1-CE2, les élèves ont 6, 7 et 8 ans? Puis une classe de CE2, ils ont 8 ans, une classe de CE2-CM1, ils ont 8-9 ans et enfin une classe de CM2, ils ont 10 ans. Nous sommes une équipe pédagogique de 10 enseignant(e)s, plus largement l'équipe éducative est composée de 3 atsem, des aides aux classes maternelles, une Auxiliaire de vie, aide aux enfants à besoins particuliers, deux assistantes langue vivante, un service civique allemand. Nous travaillons avec l'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse). Nous travaillons exclusivement dans le secteur de l'éducation dans le respect des programmes scolaires français et allemand puisque nous enseignons certains discipline en CLIL-EMILE à tous les élèves.

Les activités de gestion et de pilotage sont mises en place par les responsables de chaque domaine selon une répartition collégiale des tâches. La directrice est la porteuse du projet. Chaque enseignante a son rôle à jouer et les tâches sont réparties selon l'organigramme joint.

cf Listen organigramme de l'équipe enseignante et répartition des tâches par collaborateurs/trices.

Quelle est la taille de votre organisme en termes de nombre d'apprenants et de personnels ? Si votre organisme travaille dans plusieurs secteurs de l'éducation et de la formation, veuillez n'inclure que les apprenants et les personnels du secteur de cette candidature.

Nombre d'apprenants	210
Nombre de personnels (enseignants/formateurs)	12
Nombre de personnels (autres)	8



Quels sont les besoins et les défis les plus importants auxquels votre organisme est actuellement confronté ? Comment votre organisme peut-il s'améliorer au bénéfice de ses apprenants ? Veuillez illustrer vos réponses par des exemples concrets.

D'après nos constats, les besoins les plus importants de notre organisme sont, tout d'abord, d'apporter plus de diversité culturelle et d'ouverture sur l'Europe, le monde. En effet, nous avons constaté que les apprenants de notre organisme grandissent dans un milieu ultra sécurisé, stable qui les empêchent d'être confrontés à la nouveauté et à la diversité. Ils restent ensemble, dans le même groupe classe pendant 8 ans de l'âge de 3 ans à 11 ans. Ils ne rencontrent donc pas suffisamment d'acteurs externes à leur environnement proche et n'ont pas le soucis de devoir se socialiser. Par conséquent, il nous semble primordial pour les apprentissages de nos élèves qu'ils puissent être "déstabilisés" et sortir un peu de leur zone de confort. Nos perspectives de mobilités concernent tous les élèves, plus particulièrement les apprenants ayant moins d'opportunités ou une situation médicale fragile pouvant être un obstacle à un tel challenge. Cette expérience d'ouverture via la mobilité permettrait de renforcer la confiance en eux et leur place au sein du groupe. L'inclusion de tous sera comme lors des années précédentes une de nos priorités. C'est ce que nous avons réussi à initier lors de nos deux programmes Erasmus précédents en permettant à tous de bénéficier des mobilités en les aidant, les rassurant et en leur donnant des responsabilités à leur échelle. Par ailleurs, nous avons constaté que les apprenants avaient un réel besoin d'être confrontés à d'autres modes de vie, à la diversité linguistique et sociale. Ainsi, les défis que nous souhaitons relever consistent à stimuler leur curiosité, leur adaptabilité en découvrant et en adoptant le mode de vie d'un pair du même âge. Par exemple, se déplacer dans une autre ville, utiliser un moyen de déplacement inconnu ou peu connu, découvrir de nouvelles méthodes d'apprentissages en immersion dans une classe, dans un autre établissement aux côtés d'enfants d'une même tranche d'âge, c'est-à-dire de 8 ans à 11 ans. Les apprenants deviendront ainsi plus autonomes, ils devront gérer leur quotidien et acquérir certains savoir-faire qu'ils ne maîtrisent pas encore. Nous souhaiterions également mettre l'accent sur un autre défi qui serait la prise de conscience de leur propre culture en la confrontant et en la comparant à une autre culture. L'idée serait alors qu'ils prennent conscience de leur identité au sein de l'Europe. En découvrant les différentes identités nationales, en les rassemblant et en les assimilant, les apprenants pourront ainsi construire leur identité et leur citoyenneté européennes. L'ouverture culturelle et sociale ne pourra évidemment pas se faire sans le numérique, grâce notamment à la plateforme e-Twinning qui sera partagée avec les autres partenaires. Les apprenants développeront leurs compétences numériques et leurs aisances à utiliser des plateformes et des sites, en échangeant en amont et en aval des mobilités virtuellement grâce à différents modes de communication à distance. Le site de notre organisme sera également un lien indispensable entre les différents partenaires européens et l'accès sera donné afin que tous puissent enrichir l'espace numérique. C'est ainsi que nous pensons nous améliorer au bénéfice de nos apprenants. La confrontation à ces autres réalités vise à stimuler leur soif d'apprendre et à réinvestir des démarches d'apprentissages observées et se les approprier dans leur réalité.

## Participation antérieure

Votre organisme a-t-il déjà posé sa candidature auparavant pour des projets de mobilité ou de partenariat Erasmus+ (y compris en tant qu'organisme candidat, membre d'un consortium ou organisme partenaire de l'Action Clé 2 d'un secteur Erasmus+) ?

Oui





Type d'action	En tant qu'organisme candidat		En tant que partenaire ou membre de consortium	
	Nombre de candidatures	Nombre de projets financés	Nombre de candidatures	Nombre de projets financés
Mobilité du personnel de l'enseignement scolaire (KA101)	0	0	2	2
Partenariats stratégiques entre établissements scolaires uniquement (KA219)	3	1	0	0
Partenariats pour des échanges scolaires (KA229)	1	1	0	0

Je comprends et accepte que l'Agence Nationale puisse utiliser les informations dont elle dispose concernant la participation antérieure de mon organisme pour évaluer la capacité de mon organisme à mettre en œuvre des activités dans le cadre de cette accréditation, comme spécifié dans l'appel à propositions.

Souhaitez-vous faire des commentaires ou ajouter des informations au résumé de la participation antérieure de votre organisme ?

Comment la participation antérieure à Erasmus+ a-t-elle impacté votre organisme ? Qu'avez-vous appris ? Quelles capacités avez-vous développées ?

Les participations antérieures de notre établissement au programme Erasmus ont été tellement profitables que les élèves les attendent, les espèrent tout comme l'équipe enseignante et éducative. Ainsi l'équipe éducative a souhaité renouveler l'expérience. Il s'agit en plus de pérenniser les grands axes d'objectifs fixés, à savoir le proposer aux élèves un autre regard sur leur monde, une excentration de leur savoir, une approche ouverte et réceptive à l'inconnu, à la nouveauté synonyme d'enrichissement. Continuer à rendre aux apprenants que l'autre existe en Europe et qu'il peut apporter sa culture, son savoir permettant ainsi la réflexion sur soi-même et évitant de se centrer sur soi. Les expériences Erasmus des quatre dernières années ont montré aux apprenants des valeurs tels que la tolérance, loin du regard des autres, du jugement. Nous avons appris à aller de l'avant, à oser entreprendre et à s'engager. Ce sont ces valeurs que nous souhaitons mettre en commun et ne pas oublier. Les programmes précédents ont donné une influence et un souffle nouveau et riche à la commune grâce à un rayonnement qui a dépassé les frontières de l'école, des écoles, de notre petit département pour aller découvrir l'Europe. De nombreuses familles ont gardé contacts et sont retournées sur les lieux avec leurs enfants, petits ambassadeurs français à l'étranger. Les apprenants ont pu en être fiers et leur motivation réelle. Certains ont poursuivi leur parcours scolaire dans des sections européennes, trilingues ou bilangues proposées dans le secteur ou hors secteur, d'autres encore sont partis plusieurs mois en Allemagne pour suivre un parcours européen. L'impact initié dans notre organisme a eu de vraies résonances auprès des différents partenaires. Aujourd'hui, l'organisme est identifié comme porteur d'un message d'ouverture vers l'Europe, vers l'International malgré le jeune âge des apprenants, les programmes Erasmus connaissent un bel accueil et un succès indéniable.



Pour compléter les réponses fournies ci-dessus et étayer votre candidature, vous pouvez inclure certains documents stratégiques pertinents.

Une **stratégie d'internationalisation** ou un autre type de stratégie de développement organisationnel est le type de document le plus pertinent que vous pouvez inclure. La stratégie peut être rédigée spécifiquement pour votre candidature à l'accréditation Erasmus, ou peut avoir un caractère plus général.

**Les documents stratégiques ne sont pas une partie obligatoire de votre candidature.** Toutefois, ils peuvent fournir un contexte utile pour expliquer vos objectifs dans le cadre du Programme, en particulier si vous prévoyez de solliciter des montants de soutien financier plus importants ou un grand nombre de participants. Si vous décidez de joindre des documents stratégiques, veuillez à expliquer pourquoi vous les avez inclus lorsque vous répondez aux questions concernant votre Plan Erasmus. Les documents joints qui ne sont pas expliqués et liés à votre Plan Erasmus ne seront pas considérés comme pertinents par les experts qui évalueront votre candidature. Il n'est pas non plus permis d'utiliser des pièces jointes pour fournir des réponses plus longues aux mêmes questions que dans le formulaire de candidature. Si vous n'êtes pas sûr qu'un de vos documents puisse être annexé en tant que document stratégique, veuillez contacter votre Agence Nationale pour obtenir des conseils.



## Plan Erasmus : Objectifs

### Introduction

#### **Qu'est-ce qu'un Plan Erasmus ?**

L'Action Clé 1 du Programme offre aux individus des opportunités de mobilité à des fins d'apprentissage et soutient le développement des organismes d'éducation et d'autres organismes impliqués dans l'apprentissage tout au long de la vie en Europe.

Le financement que votre organisme reçoit du Programme devrait contribuer à ces deux objectifs. Cela signifie qu'en organisant des activités de mobilité pour vos participants, vous devriez également travailler sur des objectifs plus larges de votre organisme. Pour y parvenir, nous vous demandons, dans les rubriques suivantes, d'élaborer un "Plan Erasmus" : un plan qui lie les activités de mobilité aux besoins et aux objectifs de votre organisme.

Votre Plan Erasmus devrait répondre à une question clé : comment allez-vous utiliser le financement de l'Action Clé 1 du Programme au profit de votre organisme et de l'ensemble de ses personnels et de ses apprenants, qu'ils participent ou non à des activités de mobilité ?

Le Plan Erasmus se compose de trois parties : les objectifs, les activités et la planification de la gestion et des ressources. Il vous sera également demandé de souscrire à une série de standards de qualité Erasmus qui définissent un ensemble commun de lignes directrices pour les organismes participant au programme dans toute l'Europe.

#### **Qu'est-ce qu'un plan Erasmus de bonne qualité ?**

Le point le plus important à prendre en compte est que votre Plan Erasmus devrait être cohérent et adapté à votre organisme, à son expérience et à son ambition. La candidature doit être une proposition originale, rédigée par votre organisme et spécifiquement pour votre organisme. Lorsque vous répondez aux questions et définissez les objectifs, vous devriez être aussi concret que possible et vous référer à vos autres réponses, en particulier celles de la rubrique "Informations générales" dans laquelle vous avez décrit les besoins et les défis que vous souhaitez viser au sein de votre organisme. Si vous avez joint des documents stratégiques à votre candidature, vous devriez également y faire référence dans vos réponses. N'hésitez pas à répéter une information importante si vous pensez qu'elle aidera les évaluateurs à comprendre vos intentions et objectifs.

Votre candidature à l'accréditation Erasmus devrait être le résultat d'un travail concerté au sein de votre organisme. Vous devriez échanger entre collègues et avec vos responsables sur les réponses à apporter. Si la candidature vous paraît trop difficile, vous pouvez envisager de réduire le nombre d'objectifs et de participants que vous proposez. L'accréditation Erasmus est conçue pour permettre aux organismes d'apprendre et de se développer au fil du temps. Une approche progressive de votre participation au Programme ne réduira pas vos chances de réussite.

#### **Quelle est la durée de validité de l'accréditation Erasmus ?**

Si votre candidature est approuvée, l'accréditation Erasmus de votre organisme restera valide pour la durée du futur Programme (2021-2027), à condition que votre organisme continue de remplir les obligations définies dans l'Appel à propositions accréditations Erasmus. Le Plan Erasmus que vous soumettez dans la présente candidature couvre une période plus courte, de deux à cinq ans. Dans les rubriques suivantes, vous pouvez choisir vous-même la durée de votre Plan Erasmus en définissant vos objectifs et en estimant le nombre d'activités de mobilité que vous souhaitez organiser au cours des prochaines années. Sur la base de votre candidature, l'Agence Nationale définira le calendrier des rapports d'avancement de l'accréditation et des futures mises à jour de votre Plan Erasmus afin de s'assurer qu'il reste à jour. Si d'importants changements surviennent au sein de votre organisme, vous pourrez également demander vous-même une mise à jour de votre Plan Erasmus.



## Objectifs

Veillez définir les objectifs que votre organisme souhaite atteindre en mettant en œuvre les activités de mobilité de l'action clé 1.

Vos objectifs devraient être concrets, réalistes, et devraient représenter un réel bénéfice pour votre organisme. Veillez à les relier aux besoins de votre organisme et de ses apprenants. Si vous avez joint des documents stratégiques comme expliqué dans la rubrique "Informations générales", vous devriez vous assurer que les objectifs pertinents mentionnés dans ces documents sont bien retranscrits dans votre Plan Erasmus, au sein de cette rubrique. Si nécessaire, vous pouvez répéter des informations données dans vos réponses précédentes, ou simplement faire référence à ces dernières au titre de vos explications relatives aux objectifs définis.

Si votre accréditation est approuvée, votre progression dans l'atteinte des objectifs du Plan Erasmus fera partie de l'évaluation des activités que vous mettrez en œuvre. Par conséquent, vous devez choisir des objectifs qui sont mesurables et vous devez expliquer comment vous allez évaluer votre progression. Vous pouvez définir entre un et dix objectifs.

Veillez formuler vos objectifs ci-dessous.

## Objectif 1

### Titre

Quel est votre objectif?

### Explication

Comment cet objectif est-il lié aux besoins et aux défis que vous avez expliqués dans la rubrique "Informations générales" ?

### Calendrier

Quand pensez-vous voir des résultats pour cet objectif?

### Mesurer les progrès

Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ?

Aider les apprenants à construire leur identité européenne en prenant conscience de leur propre identité et en la confrontant aux autres identités nationales. Concevoir sa capsule identitaire.

Les apprenants de notre organisme n'envisagent que trop peu leur appartenance à une société plus large que leur simple commune ou pays. Notre organisme se situe loin des frontières, la mixité physique culturelle fait défaut. La dimension identitaire pourra être vue comme un regroupement d'individus avançant dans une même direction et logique sociales et culturelles.

Cette dimension sera ainsi renforcée. Cet objectif permettra aux apprenants d'élargir leur vision du monde qui les entoure à appréhender de nouvelles identités nationales pour mieux comprendre sa propre identité ; sa capsule identitaire sera alors bouleversée, approfondie, solidifiée et consolidée. L'enrichissement de l'identité individuelle se construira avec ses nouvelles identités.

Les résultats pour cet objectif seront visibles progressivement. Les apprenants apprendront à construire leur propre identité à partir des nouvelles identités européennes appréhendées. C'est une approche qui demandera plusieurs phases jusqu'à arriver à ce que les apprenants puissent ainsi se définir à partir de l'autre et non à partir du "Soi" individuel, restrictif.

La prise de conscience des apprenants de la richesse et de leur appartenance à une ou plusieurs identités est le résultat attendu.

Les apprenants pourront alors reconnaître ce qui les lie avec les autres apprenants, ce que les nations, les individus ont en commun. Il sera une priorité de mettre en lumière l'étendue de la culture. Pour se faire, les apprenants seront sollicités plusieurs fois au cours du projet, de manière régulière afin d'examiner au mieux l'avancement de l'objectif. Ainsi, les apprenants se "définiront" une première fois en début de projet en construisant leur "capsule identitaire". Puis cette capsule sera reprise et réétudiée par l'apprenant après chaque mobilité, chaque activité importante, clé, afin d'en modifier certaines branches si nécessaire ce qui permettra de voir les changements que les rencontres ont produits. La capsule individuelle finale sera 'réussie' quand l'apprenant aura envisagé que son identité est constamment en évolution, en transformation et extrêmement liée aux rencontres avec les autres cultures. Un retour sur les capsules permettra d'évaluer la réussite à cet objectif.

## Objectif 2

### Titre

Quel est votre objectif?

Soutenir les apprenants dans leur démarche d'ouverture culturelle et linguistique à travers des activités d'éducation à l'environnement.

### Explication

Comment cet objectif est-il lié aux besoins et aux défis que vous avez expliqués dans la rubrique "Informations générales" ?

On s'est aperçu que nos apprenants, dans les cours de langues, n'ont pas seulement besoin de connaissances linguistiques et grammaticales de la langue étudiée, mais doivent aussi avoir la capacité d'utiliser la langue étudiée en question dans des situations de communication sociales et culturelles. Nous sommes très sensibles au principe de communication qui est rendu possible par les mobilités et les échanges virtuels, par des activités proche de l'environnement commun à tous, de notre planète qui nous réunit. Dans notre organisme, cette approche communicative a contribué à modifier nos méthodes d'enseignement, notre définition des contenus des connaissances nécessaires. N'étant pas un organisme frontalier, les échanges culturels et linguistiques sont plus virtuels que physiques et c'est ce qu'il nous faut renforcer. Nous souhaitons mettre l'accent sur l'importance de la dimension et des adaptations interculturelles et du savoir être dans les situations de communication.

### Calendrier

Quand pensez-vous voir des résultats pour cet objectif?

Pour cet objectif d'ouverture culturelle et linguistique, les résultats seront visibles au fur et à mesure. Les résultats seront progressifs quand les activités initiales amenées aux apprenants à travers la thématique environnementale pourront être plus ciblées et faire appel à leur capacité à s'ouvrir à l'autre et à appréhender différentes cultures et différentes langues. A la fin de chaque année, un "rapport" sera envisagé avec les différents partenaires pour mettre en évidence ces résultats.

### Mesurer les progrès

Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ?

Les avancées des apprenants seront évaluées par des tests du CERL et par l'aisance des apprenants dans le domaine de la compréhension orale et de l'expression orale. La prise de parole et la fréquence des interventions seront les indicateurs. Il sera accordé plus de temps aux échanges oraux, les activités en place impliqueront au fur et à mesure plus de besoins langagiers.

## Objectif 3

### Titre

Quel est votre objectif?

Développer l'autonomie des apprenants dans leurs apprentissages scolaires et leur vie quotidienne grâce aux supports numériques. Créer et construire ensemble avec e-learning des supports de travail.

### Explication

Comment cet objectif est-il lié aux besoins et aux défis que vous avez expliqués dans la rubrique "Informations générales" ?

Les apprenants auront pour défis d'utiliser la plateforme e-Twinning en lien avec les activités partagées avec les autres partenaires. Les apprenants échangeront en amont et en aval des mobilités virtuellement grâce à différents modes de communication à distance (site écoles/visioconférence en groupe classe/ en individuel via leurs smartphones/ Chat/.) Grâce aux outils numériques, la mobilité connaîtra un prolongement, elle sera filée dans le temps et aura une résonance à long terme. Le numérique permettra de rapprocher les frontières entre les pays, les individus entre eux. Le numérique permettra également la multiplicité des acteurs des différents partenaires dans les échanges et le projet global. Les outils numériques permettront aux apprenants de développer leurs compétences en autonomie notamment dans leurs interactions avec les autres acteurs. Après la prise en main de l'outil numérique, l'apprenant sera à même de l'utiliser seul et d'insuffler les échanges et les partenariats.

### Calendrier

Quand pensez-vous voir des résultats pour cet objectif?

Nous pensons pouvoir voir des résultats très rapidement, dès les premiers échanges numériques ; le numérique dans les échanges sera un déclencheur de motivation. De plus, les apprenants ayant développé leur autonomie dans leurs apprentissages pourront être moteurs pour aider les nouveaux apprenants à atteindre ce même objectif.

### Mesurer les progrès

Comment allez-vous suivre et évaluer vos progrès par rapport à cet objectif ?

Les progrès seront évalués directement via une application E-eval dont les questions auront été travaillées au fur et à mesure du projet par l'équipe pédagogique élargie. Lors des différentes activités, il sera possible d'évaluer cet objectif en proposant des activités auto-gérées. La forte appétence des apprenants dans ce domaine sera gage de réussite, pour ce faire on utilisera toujours la même méthode d'évaluation (sondage avec les doigts de la main)



Qui sont les personnes ayant participé à la définition des objectifs de votre plan Erasmus ? Comment se sont organisés les échanges pour sa préparation?

Les personnes ayant participé à la définition des objectifs de notre plan Erasmus sont les 10 enseignants de notre organisme, les Atsems, des élèves délégués, un AESH, pour les élèves ayant des difficultés d'ordre handicap ou scolaires, dyslexiques, autistes, Asperger, ainsi que deux représentants des parents d'élèves. Le coordinateur a rencontré l'OCCE pour la gestion financière et la signature de la déclaration sur l'honneur.

Les échanges ont été organisés en plusieurs phases. Une première rencontre a mis en exergue le constat des besoins des apprenants de notre organisme à tous les niveaux de classe et d'apprentissage dans une dynamique interdisciplinaire à partir des résultats aux évaluations nationales, formatives et sommatives. Ensuite, l'équipe de suivi du projet a défini plusieurs objectifs lors d'une rencontre en visio-conférence fin septembre. De cette réunion, trois objectifs ont été retenus. Nous avons ensuite défini la répartition des différentes tâches de chaque partenaire (cf le document en annexe) et un calendrier des échéances a été validé. A partir de cette répartition des tâches, des groupes de travail ont été faits et chaque groupe a réfléchi sur les différentes questions du plan. Nous nous sommes retrouvés début octobre, lors de ce moment, chaque groupe a exposé son travail à l'ensemble de l'équipe en présentiel afin de valider et compléter les écrits. Enfin le mercredi 14 octobre, le dossier a été finalisé par les trois enseignants coordinateurs puis la soumission est programmée pour le lundi 26 octobre 2020, réunion dans l'école pendant les vacances scolaires.





## Plan Erasmus : Activités

Dans cette rubrique, il vous est demandé de proposer une planification générale des activités que vous souhaitez organiser et des participants que vous souhaitez soutenir avec les fonds du Programme.

Les objectifs que vous proposez ici ne sont pas contraignants pour votre organisme, ni pour l'Agence nationale, car le nombre final d'activités mises en œuvre peut dépendre de divers facteurs, dont la disponibilité des fonds.

Les cibles que vous proposez seront évaluées en fonction de leur réalisme et de leur adéquation au vu de la taille, de l'expérience et des objectifs du Plan Erasmus de votre organisme. Les experts qui évalueront votre candidature pourront recommander une révision des cibles, afin qu'elles restent réalistes et proportionnelles au montant global des fonds disponibles. Sachez que dans l'enseignement scolaire, seules les établissements scolaires où les élèves sont inscrits peuvent agir en tant qu'organismes d'envoi.

Combien de participants souhaiteriez-vous soutenir avec les fonds du Programme ? Veuillez proposer une estimation portant sur au moins deux années.

Année	Nombre d'apprenants estimé	Nombre de personnels estimé
1	45	10
2	45	10
3	45	10
4	45	10
5	45	10

Quels profils de personnels et d'apprenants prévoyez-vous d'impliquer ? Veuillez expliquer les raisons de vos choix en lien avec vos objectifs. Si vous prévoyez d'impliquer des participants ayant moins d'opportunités, assurez-vous de les mentionner et de bien indiquer les types d'activités auxquelles ils participeront.

Les personnels sont ceux impliqués dans les projets sur l'environnement durable et les programmes européens. Il s'agit de la direction de l'organisme, des enseignants, des personnels animateurs ou encadrants, des assistants langues ou volontaires en service civique, AESH, Atsems ainsi que les personnels de l'éducation nationale, les Inspecteurs et les conseillers pédagogiques départementaux ou de circonscription, certains agents communaux. Les apprenants concernés par les mobilités sont ceux des classes de CE2 CM1 et CM2 mais certaines apprenants plus jeunes pourront se joindre aux mobilités si l'activité le demande. Ces élèves sont actifs dans les projets et porteurs de diagnostics, d'observation et de propositions. Les connaissances seront partagées et échangées entre les apprenants des différents pays partenaires. Les apprenants participeront aux activités de construction d'expositions, de représentations, de fabrication de ressources et d'écritures d'articles ou de textes liés aux activités. Ils seront les premiers acteurs et réalisateurs des données récoltées et travaillées entre les apprenants des autres pays européens. Les apprenants seront associés à la rédaction des bilans suite aux rencontres ou suite aux activités en version numérique. L'implication de tous sera gage de réussite du projet ainsi tous les apprenants participeront, même ceux ayant moins d'opportunité. Ils pourront participer à des activités plus concrètes telles que les temps forts des inaugurations, les moments de partage lors d'événements.



## Plan Erasmus : Standards de qualité

Les organismes qui mettent en œuvre des activités de mobilité doivent adhérer à un ensemble commun de standards de qualité Erasmus. Ces standards visent à garantir une bonne expérience de mobilité et une reconnaissance des acquis d'apprentissage pour tous les participants, et s'assurer que tous les organismes qui reçoivent un financement au titre du programme contribuent à ces objectifs. Dans un consortium de mobilité, les standards de qualité Erasmus s'appliquent aux activités mises en œuvre par tous les organismes bénéficiaires : le coordinateur et les membres du consortium.

Les standards de qualité Erasmus font partie de l'appel à accréditations Erasmus. Ils sont également présentés ci-dessous afin que vous puissiez les lire et y accéder à nouveau facilement lors de la rédaction de votre candidature. Si nécessaire, l'agence nationale compétente déclinera les standards de qualité Erasmus de manière plus détaillée dans le contexte national.

Veillez lire attentivement les standards de qualité Erasmus présentées ci-dessous et confirmer votre accord.

### I. Principes fondamentaux

- **Inclusion et diversité:** les organisations bénéficiaires doivent respecter les principes d'inclusion et de diversité dans tous les aspects de leurs activités. Les organisations bénéficiaires doivent garantir des conditions justes et équitables à tous les participants.

Chaque fois que possible, les organisations bénéficiaires devraient activement impliquer des participants ayant moins d'opportunités. Les organisations bénéficiaires devraient utiliser au maximum les outils et les financements octroyés par le programme à cette fin.

- **Développement durable et éco-responsabilité:** les organismes bénéficiaires doivent promouvoir un comportement durable et éco-responsable auprès de leurs participants. Les organismes bénéficiaires devraient utiliser au maximum les financements octroyés par le programme pour favoriser les modes de déplacement durables.
- **Education numérique - y compris la coopération virtuelle, la mobilité virtuelle et la mobilité hybride:** les organismes bénéficiaires devraient utiliser des outils et des méthodes d'apprentissage numériques en complément de leurs activités de mobilité physique, et pour améliorer la coopération avec les organismes membres. Les organismes bénéficiaires devraient utiliser au maximum les outils numériques, les plateformes en ligne et les autres moyens offerts par le programme à cet effet.
- **Participation active au sein du réseau des organismes bénéficiaires de fonds Erasmus:** l'un des objectifs du Programme est de soutenir le développement de l'Espace européen de l'éducation, Les organismes bénéficiaires devraient d'efforcer de devenir des membres actifs du réseau Erasmus, par exemple en accueillant des participants d'autres pays, ou en prenant part aux échanges de bonnes pratiques ainsi qu'à d'autres activités organisées par les agences nationales ou d'autres organismes. Les organismes expérimentés devraient partager leurs connaissances avec d'autres organismes moins expérimentés, en leur offrant des conseils, un tutorat ou une autre forme de soutien. Le cas échéant, les organismes bénéficiaires devraient encourager leurs participants à prendre part aux activités et aux réseaux des anciens participants.

### II. Bonne gestion des activités de mobilité

- **Missions principales - conserver la responsabilité des activités essentielles du projet:** les organismes bénéficiaires doivent conserver en interne les tâches essentielles de la mise en œuvre, qu'ils ne peuvent confier à d'autres organismes.

Les missions principales intègrent la gestion financière des fonds européens, les contacts avec l'agence nationale, les rapports sur les activités mises en œuvre, ainsi que les décisions qui impactent le contenu, la qualité et les résultats des activités réalisées (comme le choix du type d'activités, de leur durée, de l'organisation d'accueil, la définition et l'évaluation des acquis d'apprentissage attendus, etc.)



- **Organismes intermédiaires, transparence et responsabilité:** pour les aspects pratiques de la mise en œuvre des projets, les organismes bénéficiaires peuvent recevoir des conseils, une assistance ou des services de la part d'autres organismes, sous réserve de conserver le contrôle du contenu, de la qualité et des résultats des activités réalisées, comme décrit dans la section "Missions principales".

Si les organismes bénéficiaires utilisent les fonds du programme pour rémunérer d'autres organismes pour l'exécution de tâches spécifiques de mise en œuvre, les obligations de ces organisations doivent être officiellement définies afin de garantir le respect des standards de qualité Erasmus et la protection des fonds de l'Union. Les éléments suivants doivent figurer dans un accord formel entre le bénéficiaire et le prestataire de services : les tâches à effectuer, les mécanismes de contrôle de la qualité, les conséquences en cas de défaut d'exécution ou d'exécution insuffisante, et mécanismes de flexibilité applicables en cas d'annulation ou de report des services convenus, qui doivent garantir un partage juste et équilibré du risques en cas d'événement imprévu. Les documents définissant ces obligations doivent être disponibles pour vérification par l'agence nationale.

Les organismes qui assistent le bénéficiaire pour l'exécution de tâches spécifiques de mise en œuvre (que ce soit sur une base rémunérée ou bénévole) seront considérés comme des organismes intermédiaires et doivent être enregistrés à ce titre dans les rapports officiels. La participation des organismes intermédiaires doit présenter une réelle valeur ajoutée au développement organisationnel de l'organisme bénéficiaire et à la qualité des activités de mobilité.

Dans tous les cas, l'organisme bénéficiaire demeure responsable de la qualité et des résultats des activités réalisées, indépendamment de la participation d'autres organismes.

- **Contributions versées par les participants:** sous la forme de cofinancement, l'organisme bénéficiaire peut demander aux participants à des activités de mobilité de contribuer au paiement des biens et des services nécessaires à la réalisation de ces activités. Le montant de la contribution demandée aux participants doit rester proportionnel à la subvention accordée pour la réalisation de l'activité, être clairement justifié, être perçu dans un but non lucratif et ne pas créer des obstacles inévitables à la participation (tout particulièrement pour les participants ayant moins d'opportunités). Des frais supplémentaires ou autre contribution des participants ne peuvent être collectés par des organismes intermédiaires ou tout autre prestataire de services choisis par l'organisme bénéficiaire.
- **Intégrer les résultats des activités de mobilité dans l'organisme:** les organismes bénéficiaires doivent intégrer les résultats des activités de mobilité réalisées (par exemple, les connaissances acquises par le personnel dans le cadre du développement professionnel), afin d'en faire bénéficier l'ensemble de l'organisme, son personnel et les apprenants.
- **Développer les capacités:** Les organismes bénéficiaires devraient utiliser les fonds du programme ( et le soutien organisationnel en particulier) de manière à accroître progressivement leur capacité à travailler au niveau international durablement et à long terme. Dans un consortium de mobilité, tous les organismes devraient bénéficier de cette impulsion.
- **Mises à jour régulières:** les organismes bénéficiaires doivent régulièrement déclarer les informations relatives aux activités de mobilité planifiées et réalisées dans les outils prévus à cet effet par la Commission européenne.
- **Collecte et utilisation des retours d'expérience des participants:** les organismes bénéficiaires doivent veiller à ce que les participants complètent le questionnaire fourni par la Commission européenne. Les organismes bénéficiaires devraient utiliser les informations fournies en retour par les participants pour améliorer leurs activités futures.

### III. Assurer un accompagnement et soutien de qualité aux participants

- **Modalités pratiques:** les organismes bénéficiaires doivent veiller à la qualité des modalités pratiques et logistiques (pour les déplacements, l'hébergement, les demandes de visa, la sécurité sociale, etc.). Si ces tâches sont déléguées au participant ou à un prestataire de services, l'organisme bénéficiaire conserve la responsabilité finale de s'assurer de leur bonne exécution et de leur qualité.
- **Santé, sécurité et respect de la réglementation applicable:** toutes les activités doivent être organisées avec un



niveau élevé de sécurité et de protection des participants et doivent respecter l'ensemble de la réglementation applicable (par exemple en ce qui concerne le consentement parental, l'âge minimum des participants, etc.). Les organismes bénéficiaires doivent s'assurer que leurs participants disposent d'une couverture d'assurance appropriée, telle que prévue par les règles générales du programme et par la réglementation applicable.

- **Sélection des participants:** les participants doivent être sélectionnés dans le cadre d'une procédure de sélection transparente, équitable et inclusive.
- **Préparation:** les participants doivent recevoir une préparation appropriée sur les aspects pratiques, professionnels et culturels de leur séjour dans le pays d'accueil. Cette préparation devrait être organisée en collaboration avec l'organisme d'accueil (et, le cas échéant, les familles d'accueil).
- **Suivi et tutorat:** si le format de l'activité s'y prête, les organismes d'envoi et d'accueil doivent désigner un tuteur ou une personne clé similaire, qui suivra le participant durant son séjour dans l'organisme d'accueil et l'aidera à atteindre les acquis d'apprentissage visés. Il conviendrait d'accorder une attention particulière à la présentation et à l'intégration du participant dans l'organisme d'accueil, ainsi qu'au suivi de son processus d'apprentissage.
- **Soutien durant l'activité:** les participants doivent pouvoir demander et recevoir un soutien de leurs organismes d'envoi et d'accueil à tout moment de leur mobilité. Les personnes de contact dans les deux organismes, les moyens de les contacter et les protocoles à suivre en cas de circonstances exceptionnelles doivent être définis avant le début de la mobilité. Tous les participants doivent être informés de ces dispositions.
- **Soutien linguistique:** les organismes bénéficiaires doivent dispenser une formation en langue appropriée, adaptée aux besoins personnels et éducatifs ou professionnels des participants. Le cas échéant, les organismes bénéficiaires devraient utiliser au maximum les outils et les financements spécifiques octroyés par le programme.
- **Définition des acquis d'apprentissage:** les acquis d'apprentissage attendus à l'issue de la période de mobilité doivent être convenus pour chaque participant ou groupe de participants. Ils doivent être convenus entre les organismes d'envoi et d'accueil, ainsi qu'avec le participant (en cas d'activité individuelle). La forme de l'accord dépendra du type d'activité.
- **Évaluation des acquis d'apprentissage:** Les acquis d'apprentissage et les autres bénéfices pour les participants devraient être systématiquement évalués. Les résultats de l'évaluation devraient être analysés et servir à améliorer les activités futures.
- **Reconnaissance des acquis d'apprentissage:** les acquis d'apprentissage formels, informels et non formels et les autres résultats obtenus par les participants durant leur activité de mobilité doivent être dûment reconnus par leur organisme d'envoi. Dans la mesure du possible, les instruments européens et nationaux existants devraient être utilisés aux fins de cette reconnaissance.

#### IV. Partager des résultats et de la connaissances du programme

- **Partage des résultats au sein de l'organisme:** les organismes bénéficiaires devraient largement faire connaître leur participation au programme en interne et donner l'occasion aux participants de partager leur expérience de mobilité avec leurs pairs. Dans le cas d'un consortium de mobilité, ce partage d'expérience devrait avoir lieu dans l'ensemble du consortium.
- **Partager les résultats avec d'autres organismes et le grand public:** les organismes bénéficiaires devraient faire connaître les résultats de leurs activités à d'autres organismes et au grand public.
- **Reconnaissance publique du financement de l'Union européenne:** les organismes bénéficiaires devraient faire connaître leur participation au programme au sein de leur communauté et du grand public. Ils doivent également informer tous les participants de la provenance de leur financement.



Pour demander l'accréditation Erasmus, votre organisme doit souscrire aux standards qualité Erasmus et accepter d'être évalué sur la base de ces standards. L'accréditation Erasmus étant valable pour toute la durée du futur Programme, la capacité de votre organisme à maintenir la qualité de mise en oeuvre de ces standards aura également une influence sur le montant du financement que vous pourriez recevoir les années suivantes. Veuillez lire attentivement les déclarations suivantes et confirmer votre accord :

- J'ai lu et compris les standards qualité Erasmus ci-dessus
- Je comprends et j'accepte que les standards de qualité Erasmus soient intégrés dans les critères d'évaluation des activités mises en œuvre dans le cadre de cette accréditation
- Je comprends et accepte que les résultats de l'évaluation basée sur ces standards fassent partie des critères de décision pour toute subvention ultérieure dans le cadre de cette accréditation



## Plan Erasmus : Gestion

Dans cette rubrique, vous devriez expliquer comment vous prévoyez de mettre en place la gestion des activités de mobilité de l'Action Clé 1 au sein de votre organisme afin de garantir le succès de leur mise en œuvre.

Veillez lire les standards de qualité Erasmus expliqués dans la rubrique précédente et en discuter avec vos collègues et votre direction. Vos réponses au sein de cette rubrique devraient montrer que votre organisme a évalué les ressources et le personnel nécessaires pour mettre en œuvre les activités prévues conformément aux standards établis.

### Standards de qualité - Partie I : Principes fondamentaux

Que fera votre organisme pour contribuer aux principes fondamentaux de l'accréditation Erasmus décrits dans les standards de qualité Erasmus ?

#### a. Inclusion et diversité

Permettre l'accès aux échanges aux apprenants à besoins particuliers et/ou ayant moins d'opportunité ainsi qu'à leurs encadrants en les incluant aux projets et en valorisant leurs actions. La priorité sera d'offrir l'opportunité à tous de pouvoir participer à au moins une mobilité, des solutions seront étudiées pour que l'équité soit respectée. Les apprenants en situation de handicap pourront accéder aux mobilités grâce à la participation d'AESH, c'est ce que nous avons déjà fait précédemment à trois reprises, et/ou en virtuel grâce aux supports numériques. L'accès aux activités seront explicités en amont afin que chaque apprenant puisse dire ses besoins, ses craintes, ses difficultés pour y répondre individuellement. Les outils facilitant l'accès seront déployés, les familles reçues, aidées et rassurées face à la nouveauté, à la difficulté financière. Elles seront accompagnées et soutenues afin que les freins soient levés. Le programme est celui de tous, chacun y trouvera sa place.

#### b. Développement durable et éco-responsabilité

Echanger, coopérer et collaborer avec nos partenaires sur les thématiques choisies notamment celles du recyclage et de biodiversité autour des jardins aux papillons, des plantes sauvages comestibles. Les activités réalisées chez les partenaires seront réalisées et testées dans notre organisme. L'empreinte carbone des mobilités sera un sujet d'étude. Les apprenants feront des comparatives ou envisageront des solutions alternatives notamment en matière de transport. Le calcul de l'empreinte carbone individuelle sera pris en compte et nous veillerons à envisager d'aider la recherche d'eco-carburant pour que les modes de déplacement soient respectueux de l'environnement et durables. Lors des activités sur place, nous privilégierons le vélo et la marche à pied. Les activités seront organisées pour être économes en terme de déplacement. L'éco-responsabilité des apprenants sera promue. Ex : lors de la semaine de la science, les 51 apprenants de notre organisme y sont allés à vélo.



## c. Enseignement numérique

Utiliser le numérique et les différentes plateformes pour partager nos expériences et échanger nos résultats, nos découvertes. Différents modes de coopération seront utilisés, avec en priorité e-Twinning et les sites des organismes. Sur e-twinning, les Projets pourront être déposés et complétés par les autres partenaires, des visio seront programmées comme étant des alternatives aux mobilités, un manière d'associer deux rencontres, présentiel et distanciel, une formule hybride permettra de développer les compétences numériques et coopératives de nos apprenants. Nous pensons utiliser des outils numérique tels que des logiciels de création d'affiches pour nos expositions, des logiciels de montages photos, audios et vidéos. L'enseignement numérique sera aussi celui de l'implication des enseignants dans la coopération grâce à e-twinning, ces derniers devront alimenter une culture qui respecte, valorise, soutient et reconnaît l'engagement inclusif de tous, apprenants, enseignants.

## d. Participation active au sein du réseau des organismes bénéficiaires de fonds Erasmus

La mobilité inclue aussi l'accueil des partenaires dans notre organisme qui est prêt à répondre largement cet engagement. Nous avons déjà participé aux Erasmus Days (cf en annexe) afin de montrer notre expérience et de proposer aux autres organismes encore frileux la richesse des programmes de mobilité. A cette occasion, notre aide pour lancer des projets est toujours disponible et dans notre département, de nombreux projets commencent à voir le jour. Notre organisme est membres du groupe départemental Langues Vivantes et sait promouvoir lors des réunions les programmes Erasmus en offrant nos conseils. Sur la plateforme e-twinning pratiquée depuis 2007, nous envisageons plus d'actions coopératives avec les autres partenaires afin d'échanger et d'étendre le partage des savoirs au-delà de la salle de classe. Ainsi grâce au réseau des organismes bénéficiaires, nous pourrons continuer à soutenir l'Espace européen de l'éducation.

## Standards de qualité - Partie II : Bonne gestion des activités de mobilité

Comment les activités de mobilité sous l'accréditation Erasmus vont-elles être coordonnées et supervisées au sein de votre organisme ?

- Comment avez-vous décidé qui sera le coordinateur Erasmus de votre organisation ?
- Qui sera chargé de suivre et de garantir le respect des standards de qualité Erasmus ?
- Comment la direction de votre organisme va-t-elle être impliquée dans la mise en œuvre des activités de mobilité dans le cadre de l'accréditation Erasmus ?

Le coordinateur ERASMUS sera la directrice de notre organisme, décision unanime au-vu de son expérience dans les programmes

Suivre et garantir le respect des standards de qualité Erasmus sera à la charge de chaque enseignant lesquels suivront une grille de contrôle sous forme de listing lors de l'écriture des activités envisagées. Chaque activité devra mettre en exergue les quatre principes fondamentaux. A la suite de la rédaction, un comité de contrôle de l'activité se réunira pour valider la mise en place de l'activité ou pour la modifier si besoin.

Dans notre organisme, la direction est totalement impliquée, c'est elle qui assure la gestion, l'organisation et la vérification des mobilités et des bilans intermédiaires et finaux.

Bien entendu, chaque partenaire à une ou plusieurs tâches et rôles à assurer tout au long du programme et chaque membre de l'équipe est motivé et enthousiaste à travailler ensemble en coopération autour d'activités communes. (cf en annexe : répartition des tâches)



Si des changements de personnel ou de direction surviennent au sein de votre organisme, comment garantirez-vous la poursuite de la mise en œuvre des activités de mobilité prévues ?

Le programme est certes porté par l'équipe en place, mais depuis plusieurs années, des personnes sont parties, chaque arrivée s'est intégrée et investie au projet. Si changement de direction, l'Inspecteur et les conseillers garantiront la suite puisque le programme Erasmus est une marque identitaire de notre organisme. Ainsi les activités de mobilités, l'inclusion sociale et culturelle, le numérique sont inscrits à notre Projet d'Ecole et les familles et les apprenants en sont les porteurs.

Que ferez-vous pour intégrer les résultats des activités de mobilité mises en œuvre dans le travail habituel de votre organisme ?

Les activités de mobilités seront reprises lors des séances hors mobilité et dans les autres classes. La sensibilisation de tous les apprenants au projet aura des répercussions sur les organisations futures et contribuera à accroître la visibilité de notre organisme. Pour assurer la diffusion efficace de nos résultats, nous mettrons en place une procédure qui précisera dès le début du projet : pourquoi, comment, quand, à qui et où diffuser quels résultats, à la fois pendant et après la période de financement. Certains résultats seront facilement quantifiables, d'autres moins tangibles feront l'objet d'enquêtes ou de sondages. Nous envisagerons les résultats comme éléments durables et permettant une pérennité des projets, visant des labellisations par exemple.

Les résultats des activités permettront de renforcer la sensibilisation au programme des autres membres non partenaires au départ et d'en accroître les effets en suscitant l'engagement des parties prenantes et des groupes cibles, en partageant leurs solutions et leur savoir-faire afin de créer de nouveaux partenariats, de valoriser les apprenants, tous. Les résultats seront diffusés et exploités pour permettre la rédaction par exemple de brochures, de flyers, de réunions débat-bilan auprès d'un public plus large que notre organisme. La diffusion via des rencontres virtuelles sur la plateforme de résultat des projets permettra de partager nos résultats.

Standards de qualité - Partie III : Assurer un accompagnement et un soutien de qualité aux participant  
s





Veuillez décrire comment vous prévoyez de répartir les tâches de mise en œuvre des activités prévues.

- Outre le coordinateur Erasmus et les autres personnes mentionnées comme personnes associées dans cette candidature, quelles autres personnes seront impliquées et comment ?
- Qui sera responsable des différentes tâches de mise en œuvre (telles que la gestion financière, les modalités pratiques, la préparation et le suivi des participants, le contenu des activités, ou la communication avec les organismes partenaires) ?

Répartition des tâches entre les acteurs

NOM Prénom Qualification Tâches Détails

LAJUGIE Dolorès Directrice Coordination

Explication / Recherche de partenaires / Gestion Mobility Tool/Europass / Lien OCCE Echéances

Déclarations / Réservation des mobilités/devis / Validation intermédiaire et finale

GANNE Emilie Enseignante Co-coordination Site école Dissémination / vérification des standards de qualités

SOYLER Neslihan Enseignante Communication Invitations e-mail

BOUET Caroline maternelle SELOSSE Béatrice C2 SOYLER Neslihan C3 LEMKE Elisabeth C3 Enseignantes Récolter les comptes-rendus d'activités en vue de l'écriture des bilans vérification des standards de qualités Validation intermédiaire et finale

LAROCHE Sylvie LAJUGIE Dolorès Enseignantes référentes e-Twinning / vérification des standards de qualités

Conseillers pédagogiques vérification des standards de qualités / suivi et poursuite du programme en cas de changement de direction

Conseillers numériques mise en place de la coopération virtuelle et des mobilités virtuelles

SELOSSE Béatrice LAJUGIE Dolorès Enseignantes Vérification des documents élèves et adultes mobilités (dossier IA/ carte européenne/CI/Autorisation sortie territoire photocopie des CI des deux parents/3C/PAI/paiement)

NOUZILLE Claudine BLANCHET Florence + ABER Denia Enseignantes +AVS Constat/inventaire des besoins des élèves ayant moins d'opportunité

BLANCHET Florence + HORN Tanja Enseignante +Volontaire OFAJ Affichages/invitations

GANNE Emilie Enseignante Aspect matériel de l'hébergement des adultes

RIVA Florence BAUD Corinne Commune Agents territoriaux Aspect matériel de l'accueil des partenaires

DION Laure Représentante parents d'élèves Communication aux familles relayée sur Facebook APE

IINSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE et Conseillers pédagogiques départementaux Suivi des activités et du programme / suivi des élèves à besoins particuliers ou ayant moins d'opportunité

LOISEL Tony Maire de la commune d'Aytré + LA CDA Soutien logistique / Dissémination/ mise à disposition de données pour les activités / mise à disposition de personnel

ASSOCIATIONS LOCALES EEDD + ECOLE de la mer/Ecoute de la mer/Pôle Nature Suivi et mise en place/proposition des activités

## Standards de qualité - Partie IV : Partage des résultats et de la connaissance du programme

Que fera votre organisme pour partager les résultats de ses activités et la connaissance du programme ?



a. Pour partager les résultats au sein de votre organisme

Les sondages et enquêtes diffusées ainsi que les résultats plus tangibles seront partagés lors d'un événement à chaque début d'année scolaire (ex : grand-petit déjeuner culturel et thématique auquel sera convié un plus large public que ceux de l'organisme. Il sera proposé aussi une grande journée ERASMUS DAYS qui sous forme de stand permettra de partager les activités finalisées ou en cours et de faire participer les partenaires non encore initiés. A chaque fin de période scolaire, soit 5 fois par an, un article sera réalisé et mis en ligne sur le site de l'organisme, le lien sera largement distribué. En fin d'année, une fête sera organisée. Les apprenants des autres partenaires se joindront à cette événement pour donner à partager également leurs résultats. Chaque classe, élira 2 ambassadeurs ERASMUS qui auront pour mission mensuelle de partager les avancées des activités aux autres apprenants et de faire un point d'étape lié aux standards de qualité.

b. Pour partager les résultats avec d'autres organismes et le grand public

Lors des événements cités ci-dessus, des invitations seront envoyées aux représentants locaux et aux membres des associations concernées. Un discours sera prononcé et nous veillerons à ce que certaines activités puissent être relayées au niveau de la presse comme par exemple l'inauguration d'un jardin aux papillons avec discours et ruban. Ce partage se fera également via les réseaux sociaux, les liens e-mail, les mail-listing partagées, les groupes WhatsApp. Les médias locaux. Notre organisme s'est déjà fait connaître à plusieurs reprises par les médias locaux, nous continuerons dans cette dynamique. A la suite des résultats, les brochures et autres flyers réalisés seront distribués à un plus large public.

c. Pour assurer une reconnaissance publique du financement de l'Union européenne

Le financement européen sera affiché sur chaque document de mobilité, les documents diffusés aux familles et aux partenaires, ce qui permettra de mettre en évidence le coût moins important à charge des familles et la grande part accordé par l'Europe. Nous avons pavoisé notre organisme d'un drapeau européen afin de placer notre identité européen au cœur de notre démarche. Lors des événements, des réceptions, des journées ERASMUS, des drapeaux seront préparés et dessinés par les apprenants et disposés en évidence. Il sera à charge du groupe veille et vérification de contrôler que pour chaque événement le financement européen aura bien été identifié. Enfin, nous veillerons à ce que la faible part financière demandée aux apprenants soit respectée à chaque mobilité pour mieux apprécier la part européenne. Le budget sera préparé sous forme de camembert et diffusé sur le site de l'organisme pour une meilleure visibilité.



## Annexes

Le nombre maximum de toutes les pièces jointes est de 10. La taille maximale d'un fichier est de 15 Mo et la taille maximale totale de toutes les pièces jointes est de 100 Mo.

Veillez télécharger la déclaration sur l'honneur, l'imprimer, la faire signer par le représentant légal et la joindre ici.

Nom du Fichier	Taille du Fichier (kB)
déclaration sur l'honneur.pdf	855

Veillez joindre tout autre document pertinent. L'organigramme de votre organisme et tout autre document stratégique mentionné dans la rubrique "Informations générales" devraient être téléchargés ici. Veuillez utiliser des noms de fichiers explicites.

Nom du Fichier	Taille du Fichier (kB)
équipe pédagogique répartition 2020-2021.pdf	207
Tableau de Répartition des tâches entre les acteurs.pdf	124
ERASMUS DAYS Eco-école primaire franco-allemande LA COURBE.pdf	2,715
<b>Taille maximum (kB)</b>	<b>3,901</b>



## Liste de contrôle

Avant de soumettre votre formulaire de candidature auprès de l'Agence nationale, veuillez vous assurer que :

- Il remplit tous les critères définis dans les règles de candidature pour les accréditations Erasmus.
- Tous les champs obligatoires de ce formulaire de candidature ont été remplis.
- Vous avez choisi la bonne Agence nationale du pays dans lequel votre organisme est basé. L'agence actuellement sélectionnée est: FR01 Agence Erasmus+ France / Education et Formation

Les documents prouvant le statut juridique de l'organisme candidat doivent être téléchargés dans la plateforme d'enregistrement des organismes, ici : [Plateforme d'enregistrement des organismes \(ORS\)](#)

### Protection des données personnelles


Veuillez lire notre déclaration de confidentialité pour comprendre comment nous traitons et protégeons [vos données personnelles](#).

- Je suis d'accord avec la déclaration de confidentialité spécifique sur la protection des données



## Historique de soumission

Si vous avez soumis plusieurs versions de votre formulaire de candidature, vous pouvez utiliser cette section pour garder trace de votre travail.

Version	Date de soumission	Soumis par	Numéro identifiant de la soumission	Statut de la soumission
1	2020-10-28 12:41:55	e-lacourbe- aytre@ac-poitiers.f r	1679955	 Succès